AVERTISSEMENTS AGRICOLES

JO

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP 17-2-77381426

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Abonnement annuel : 50 F.

BULLETIN N° 86 de JANVIER 1977

10 Février 1977

ARBORICULTURE FRUITIERE

Traitements d'hiver des arbres fruitiers

Ces traitements seront effectués principalement dans les vergers laissés sans soins pendant plusieurs années. Il est possible en effet, d'obtenir un nettoyage de l'écorce des arbres grâce à certains produits qui détruiront les mousses, les lichens, les formes hivernantes de certains ravageurs.

Les chancres seront grattés et badigeonnés avec un produit cicatrisant et désinfectant du genre Kankertox, Santar .... Les grosses plaies de tailles seront traitées de la même façon.

Les produits utilisables en traitement d'hiver sont :

- Les colorants nitrés : à base de dinitro-crésols sous forme de crême fluide Ils s'utilisent à la dose de 0,600 à 1 kg par Hl. (spécialités commerciales : Saintogyl - Nitramae - Jackyl crême - Excorion - Herbogil crême - Sandoline - Nitricide ....)

- Les huiles jaunes : sont un mélange d'huiles minérales et de dinitrocrésol s'employant à la dose de 2 - 3 litres de produit commercial par Hl. (spécialités : Dytrol - Véraline - Dinitrol - Seppic verger .....)

- Le mélange d'huile d'Anthracène et d'huile de pétrole, spécialités : Rhodhuil d'hiver.

- Les phénols, spécialité commerciale : Lysol 2, dose d'emploi 2 à 4 litres/Hl.

- Les huiles de pétrole : La distinction entre les huiles d'hiver et les huiles d'été est donnée par l'indice de sulfonation. Cette proportion doit être au minimum de 92 % pour les huiles d'été et de 70 % pour les huiles d'hiver, (spécialité : Oliocin - Ovipron - Euphythane - Pestoil...)

Nous rappelons que les huiles sont incompatibles avec les soufres.

Dans les vergers normalement entretenus, les traitements de prédébourrement, plus tardifs en saison, sont suffisants à une "bonne hygiène" des arbres.

/...

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

GRANDE CULTURE

Altise à tête dorée ou grosse altise du colza d'hiver

Au cours de l'automne nous avons à plusieurs reprises mis en garde les exploitants contre ce parasite en extension dans nos régions depuis les deux dernières années.

Indépendamment du traitement insecticide des semences, le procédé le plus recommandable consiste à détruire les insectes parfaits, alors qu'ils sont concentrés sur les jeunes colzas et que leur ponte n'est pas encore commencée (notre avis du 1er octobre).

Le traitement destiné à détruire les jeunes larves ayant pénétré dans les pétioles (notre avis du 10 novembre) doit être considéré comme un moyen de rattrapage.

Actuellement la situation est la suivante :

- les cultures envahies par les altises et ayant bénéficié d'interventions début octobre sont pratiquement indemnes.

- les colzas ayant reçu un traitement larvicide au cours de la seconde quinzaine de novembre peuvent présenter des attaques de jeunes larves, longues de 1,5 mm à 2 mm. Sauf si ces larves sont très nombreuses (4 à 5 par pied), ce qui serait exceptionnel, elles sont peu inquiétantes car elles n'affecteront pas sérieusement la culture avant le départ de la végétation. (Elles sont issues de pontes tardives, non contrôlées au cours de l'intervention larvicide).

- les colzas envahis n'ayant pas été protégés ou ayant reçu des interventions à contre-temps sont parfois sérieusement touchés. Il importe de les visiter et d'intervenir si l'on remarque par pied en moyenne plus de deux larves d'au moins 3 mm de longueur.

Traiter en choisissant une journée relativement chaude sans risque de pluie et utiliser une spécialité apportant 350-400 g./Ha de parathion-éthyl sous forme huileuse.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE - A.GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE